



Litige vente voiture d'occasion

Par **pradel francis**, le **28/12/2009** à **21:48**

Bonjour,

ma fille a vendu sa voiture a une jeune femme qui l'a meme pas essayé et qui l'a acquis 2 ou 3 jours après avec tous les papiers exigés(papier de non gage controle technique inférieur a 6 mois)et en lui précisant qu'un voyant rouge s'allumait de temps en temps et d'après le controle technique ce n'était pas grave.la future acheteuse n'a même pas exigé des factures de la voiture , elle était tres pressé de l'acquérir et au bout de trois semainesla personne qui 'a acquis la voiture l'a rappelé en lui disant qu'elle avait des amis mécaniciens et pour eux c'est un problème de catalyseur et que le prix de cette réparation s'élèverait a environ 800 euros etelle demande a ma fille une participation à ces frais Que doit elle faire?prix de la voiture venduE : 4500 euros et la personne qui a acquis cette voiture harcele quelque peu ma fille au téléphone .Quels sont ses droits ? Je ne pense pas que ce soit un vice caché vu que ma ,fille ne lui a rien caché de l'état de sa voiture et que le controle technique lui a dit que ce n'était rien.l'acquéreuse peut elle annuler la vente, ? merci pour votre réponse .Qu'appelle t on vice caché , ? le controle technique ne protège t il pas le vendeur de tous ces soucis je compte sur votre compétence pour me répondre assez rapidement. un grand merci d'avance je pense que l'acheteuse n'a aucun recours mais je voudrais en être sure et si ma fille doit participer aux frais vu que cette anomalie de voyant rouge est antérieure a la vente.je sollicite auprès de vous une réponse implicite. ma fille a vendu sa voiture car elle a de gros problèmes d'argent donc cette vente lui a permis de solder ses traites aupres de la banque ,c'était sa première voiture d'occasion qu'elle a acheté il y a presque deux ans elle n'a pas effectué de révisions a cette voiture,elle ne l'utilisait que pour de petits parcours et cette voiture n'a subi aucun choc , ni de graves accidents ma fille ne lui a rien caché et a été de bonne foi . Elle était même prete a baisser le prix de sa voiture qui était au départ de 4500 euros .Deux personnes étaient intéressés une première personne qui l'aurait prise a 4300 euros mais la deuxième personne (celle qui l'a acheté) n' a pas négocié le prix a tenu a ce prix sans aucune difficulté et donc le prix de la vente est donc de 45 00 euros sans que le future acheteuse tente de baisser le prix,

elle est venue toute seule et c'est sa mère qui lui faisait ce cadeau. elle aurait du être accompagnée vu la transaction i